

Groupes	Années	Cours lundi	Cours samedi	Tarifs club	Pack club	Licence	P. Bert	Passeport
Eveil lundi (1)	2012 à 2013	16h30 à 17h30	-	160 €	20 €	37 €	(40 €)	-
Eveil samedi (1)	2012 à 2013	-	9h00 à 10h00	160 €	20 €	37 €	-	-
Petits (1)	2010 à 2012	17h30 à 18h30	10h00 à 11h00	180 €	20 €	37 €	-	(8 €)
Moyens	2006 à 2009	18h30 à 19h45	11h00 à 12h00	180 €	20 €	37 €	-	(8 €)
Grands	2005 et plus	19h45 à 21h00	12h00 à 13h00	180 €	20 €	37 €	-	(8 €)

(1) Enfants de 2012 : En deuxième année de judo, les enfants peuvent basculer sur le groupe des petits avec 2 cours par semaine si notre professeur le valide ;

Il pourra proposer un changement de cours en fonction du niveau et des capacités de l'enfant., et ce même en cours de saison

Récupération Paul BERT : Nous pouvons prendre les enfants à P. Bert pour ceux qui sont dans le cours « éveil » du lundi - forfait annuel 40 €

Fratrises : 40 euros de réduction pour le second enfant et 70 euros pour le troisième.

Passeport sportif : obligatoire à partir de 6 ans ; coût 8 euros ; valable 8 huit ans. Doit être fait si l'enfant est né en 2011 ou avant

Pack Club : Fourniture d'équipement « club » : sac à dos, tee-shirt, gourde, tongues... contenu pouvant évoluer... Il est obligatoire et à régler à l'inscription.

Note 1 : L'effectif de chaque cours est limité à 25 enfants ; SSJ se réserve la possibilité de modifier la répartition des cours

Note 2 : pas de cours pendant les vacances scolaires (inclus le premier samedi des vacances)

Inscription - remplir le cadre jaune et les autorisations spéciales

PRENOM (adhérent)		NOM	
Date de naissance	.. / .. /	Groupe souhaité :	éveil lundi / éveil samedi / petits / moyens /adultes
Adresse		Adresse (suite)	
Code postal		Ville	
nom/prénom mère		nom/prénom père	
Email mère		email père	
Tél. portable mère		Tél. portable père	
Passeport à faire (8€)	Oui / Non ?	Récup. P. BERT (40€)	Oui / Non ?

Pièces OBLIGATOIRES à fournir lors de l'inscription :

- une photo d'identité

- un certificat médical indiquant la mention « non contre indication à la pratique d'activités physiques et sportives et du **judo en compétition** » (article L3622 du code de santé publique)

Pour toute question : Grégory (professeur) : 06.25.35.91.25 ou Denis (président) : 06.78.08.40.29 ou email : saintsimonjudo31100@gmail.com

- La charte du club signée par les parents (règlement intérieur)... et expliquée aux enfants !!!

Autorisations spéciales

- Autorisation prise en charge d'enfant mineur :**
Je soussigné (représentant légal) autorise le SSJ (enseignants/représentants) à prendre toutes les dispositions qui s'imposeraient en d'accident ou d'urgence pour la sécurité de mon enfant
Signature :
- Autorisation de sortie du dojo d'un enfant mineur :**
Je soussigné (représentant légal) autorise/n'autorise pas mon enfant
à quitter le dojo seul après les cours de judo
Signature :
- Autorisation de sortie avec d'autres personnes d'un enfant mineur :**
Je soussigné (représentant légal) autorise mon enfant à quitter le dojo accompagné des personnes suivantes :
.....
Signature :
- Droit à l'image :**
Je soussigné (représentant légal) autorise/n'autorise le SSJ à prendre des photos/vidéos de mon enfant lors d'entraînement et de compétitions afin de les diffuser sur les médias utilisés par le club : site internet, page facebook, journaux locaux
Signature :

Cadre réservé - ne pas remplir

Chèques :	Date dépôt	Montant	Banque	N°	Nom sur chèque (si différent)
Chèque Licence FFJDA	15 octobre 2017	38 €			
Cotisation chèque 1 (inclus 20€ pack)	15 octobre 2017				
Cotisation chèque 2	15 février 2018				
Chèque passeport - 8 €	15 octobre 2017				
Chèque Paul Bert - 40 €	15 octobre 2017				

Groupe	Fratrisme (1er, 2ème, 3ème...)	Photo fournie	Certificat médical	Charte signée